

Réf: Dossier N° 104428

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETANCH BATI-PLUS » en abrégé « EBP SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROBITE PRES DE LA BASE COTE D'IVOIRE ENERGIE, Lot
2860, Ilot 191

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 03/05/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETANCH BATI-PLUS » en abrégé «
EBP SARL »

Objet : ETANCHEITE, BTP, ELECTRIFICATION , PRESTATION DE
SERVICES ET
DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROBITE PRES DE LA BASE COTE D'IVOIRE ENERGIE, Lot 2860,
Ilot 191

Dirigeant(s) : M COULIBALY SIRIKY HERTEVAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03907 du 11/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30945/GTCA/RC/2022 du 11/07/2022

